

UP40101

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : UP40101

Autres moyens

: Sans objet

d'identification

Utilisation recommandée : Antimousse

Restrictions d'utilisation : Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

Information sur la dilution du

produit

Aucune information sur la dilution fournie.

Société : Ecolab Inc.

1 Ecolab Place

St. Paul, Minnesota USA 55102

1-800-352-5326

Informations relatives aux

soins d'urgence

1-800-328-0026 (US/Canada), 1-651-222-5352 (outside US)

Date d'émission : 03/13/2024

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SGH

Liquides inflammables : Catégorie 3 Cancérogénicité : Catégorie 2

Toxicité systémique sur un

organe cible précis - exposition unique

: Catégorie 3 (Système nerveux central)

Risque d'aspiration : Catégorie 1

Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger :







Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques : Liquide et vapeurs inflammables.

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies

respiratoires.

Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

Susceptible de provoquer le cancer.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention:**

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur/ des étincelles/ des flammes nues/ des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique/ de ventilation/ d'éclairage antidéflagrant. Seulement utiliser des outils ne produisant pas des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les

929568 1 / 10

UP40101

décharges électrostatiques. Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ Se doucher. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin. Ne PAS faire vomir. En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.

Entreposage:

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef.

Élimination:

Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers : Inconnu.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance pure/mélange : Mélange

 Nom Chimique
 No. CAS
 Concentration (%)

 kérosène (pétrole)
 8008-20-6
 60 - 100

 éthylbenzène
 100-41-4
 0.1 - 1

 naphtalène
 91-20-3
 0.1 - 1

SECTION 4. PREMIERS SOINS

En cas de contact avec les

veux

: Rincer abondamment à l'eau.

En cas de contact avec la

peau

: Rincer abondamment à l'eau.

En cas d'ingestion : NE PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne

inconsciente. Risque d'aspiration en cas d'ingestion - peut pénétrer dans les poumons et provoquer des lésions. Faire immédiatement

appel à une assistance médicale.

En cas d'inhalation : Déplacer à l'air frais. Traiter de façon symptomatique. Faire appel à

une assistance médicale si des symptômes apparaissent.

Protection pour les

secouristes

: Si une possibilité d'exposition existe, consulter la Section 8 pour

l'équipement de protection individuelle particulier.

Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

: Consultez la section 11 pour obtenir de l'information plus détaillée sur

les effets sur la santé et les symptômes.

929568 2 / 10

UP40101

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à Moyen d'extinction approprié

l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction

inadéquats

: Jet d'eau à grand débit

la lutte contre l'incendie

Dangers spécifiques pendant : Non inflammable ou combustible.

Produits de combustion

dangereux

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre

les substances suivantes:

Oxydes de carbone

Équipement de protection spécial pour les pompiers

: Utiliser un équipement de protection personnelle.

Méthodes spécifiques

d'extinction

: Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. En cas

d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

: Voir les mesures de protection aux chapitres 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas laisser entrer en contact avec le sol et les eaux de surface ou

souterraines.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

: Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13). Pour les déversement majeurs, endiguer le produit déversé ou le retenir afin d'éliminer tout risque d'écoulement dans les voies d'eau environnantes.

SECTION 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Se laver les mains soigneusement après manipulation. En cas de

disfonctionnement mécanique, ou s'il y a contact avec une dilution inconnue de produit, porter l'ensemble des Équipements de Protection

Individuelle (EPI).

Conditions de stockage sures Garder dans un endroit frais et bien aéré. Tenir hors de portée des

enfants. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver

dans des récipients étiquetés appropriés

Température d'entreposage : 0°C à 50°C

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

UP40101

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type d'exposition	Concentration admissible	Base
kerosene (petroleum)	8008-20-6	TWA	100 mg/m3	NIOSH REL
		TWA	500 ppm 2,000 mg/m3	OSHA Z1
		TWA	200 mg/m3 (as total hydrocarbon vapor)	ACGIH
ethylbenzene	100-41-4	TWA	20 ppm	ACGIH
		TWA	100 ppm 435 mg/m3	NIOSH REL
		STEL	125 ppm 545 mg/m3	NIOSH REL
		TWA	100 ppm 435 mg/m3	OSHA Z1
naphthalene	91-20-3	TWA	10 ppm	ACGIH
		TWA	10 ppm 50 mg/m3	NIOSH REL
		STEL	15 ppm 75 mg/m3	NIOSH REL
		TWA	10 ppm 50 mg/m3	OSHA Z1

Mesures d'ordre technique

: Système d'aspiration efficace. Maintenir les concentrations dans l'air

au-dessous des standards d'exposition professionnelle.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Porter des lunettes de protection et/ou un écran facial.

Protection des mains : Porter les équipements de protection individuelle suivants:

Gants de type standard.

Les gants doivent être éliminés et remplacés s'il y a apparence de dégradation ou s'ils semblent avoir été percés par les preoduits

chimiques.

Protection de la peau : Équipements de protection individuelle comprenant: gants, lunettes

protectrices et vêtements de protection appropriés

Protection respiratoire : Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations

supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des appareils

de protection respiratoire agréés appropriés.

Mesures d'hygiène : A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux

consignes de sécurité. Se laver le visage, les mains et toute partie de

la peau exposée soigneusement après manipulation.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : liquide

Couleur : clair, à, transparent

Odeur : de solvant pH : Sans objet

929568 4 / 10

UP40101

intervalle d'ébullition

Point d'éclair : Donnée non disponible Seuil de l'odeur : Donnée non disponible Point de fusion/congélation : Donnée non disponible Point d'ébullition initial et : Donnée non disponible

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Sans objet

Limite d'explosivité, : Donnée non disponible supérieure

Limite d'explosivité, : Donnée non disponible inférieure

Pression de vapeur : Donnée non disponible Densité de vapeur relative : Donnée non disponible Densité relative : Donnée non disponible Solubilité dans l'eau : Donnée non disponible Solubilité dans d'autres : Donnée non disponible

Coefficient de partage (n-: Donnée non disponible

octanol/eau)

Température d'auto-: Donnée non disponible

inflammation Décomposition thermique : Donnée non disponible Viscosité, cinématique : Donnée non disponible Propriétés explosives : Donnée non disponible Propriétés comburantes : Donnée non disponible poids moléculaire : Donnée non disponible

COV (composés organiques

volatils)

solvants

: Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales

d'utilisation.

Stabilité chimique Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses

d'utilisation.

Conditions à éviter : Inconnu.

Produits incompatibles : Inconnu.

Produits de décomposition dangereux

: En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent

: Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales

se former, comme: Oxydes de carbone

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

UP40101

Informations sur les voies possibles d'exposition

: Inhalation, Contact avec les yeux, Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé

Yeux : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Peau : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Ingestion : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies

respiratoires.

Inhalation : L'inhalation peut affecter le système nerveux central.

Exposition chronique : Susceptible de provoquer le cancer.

Évaluation de l'exposition humaine

Contact avec les yeux : Aucun symptôme connu ou prévu.

Contact avec la peau : Aucun symptôme connu ou prévu.

Ingestion : Vomissements

Inhalation : Étourdissements, Somnolence

Toxicité

Produit

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : Donnée non disponible Toxicité cutanée aiguë : Donnée non disponible Corrosion et/ou irritation de la : Donnée non disponible

peau

Lésion/irritation grave des

yeux

: Donnée non disponible

Sensibilisation cutanée ou

respiratoire

: Donnée non disponible

Cancérogénicité

IARC Group 2B: Possibly carcinogenic to humans

> ethylbenzene 100-41-4 naphthalene 91-20-3

OSHA Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou

égaux à 0,1 % ne figure sur la liste des carcinogènes règlementés de

l'OSHA.

Raisonnablement anticipé cancérogène pour l'homme NTP

> naphtalène 91-20-3

Effets sur la reproduction

Mutagénécité de la cellule

germinale

: Donnée non disponible : Donnée non disponible

UP40101

Tératogénicité : Donnée non disponible STOT - exposition unique : Donnée non disponible STOT - exposition répétée : Donnée non disponible Toxicité par aspiration : Donnée non disponible

Composants

Toxicité aiguë par inhalation : éthylbenzène

> 4 h CL50 Rat: 17.4 mg/l Atmosphère d'essai: vapeur

Composants

Toxicité cutanée aiguë : éthylbenzène

DL50 Lapin: 15,400 mg/kg

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Effets sur l'environnement : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes

à long terme.

Produit

Toxicité pour les poissons : Donnée non disponible Toxicité pour la daphnie et : Donnée non disponible

les autres invertébrés

aquatiques

Toxicité pour les algues

: Donnée non disponible

Composants

Toxicité pour les poissons : kérosène (pétrole)

96 h CL50 Poissons: 2 mg/l

éthylbenzène

96 h CL50 Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel): 4.2 mg/l

Composants

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés

aquatiques

: kérosène (pétrole)

48 h CE50 Invertébré aquatique: 9 mg/l

éthylbenzène

48 h CE50 Daphnia magna (Puce d'eau): 1.81 mg/l

Composants

Toxicité pour les algues : kérosène (pétrole)

72 h CE50 Plante aquatique: 5 mg/l

éthylbenzène

96 h CE50 Pseudokirchneriella subcapitata (Selenastrum

capricornutum): 3.6 mg/l

Persistance et dégradabilité

Difficilement dégradable

Potentiel bioaccumulatif

UP40101

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination : Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés

avec le produit ou le récipient utilisés. Lorsque c'est possible, le recyclage est préférable a l'élimination ou à l'incinération. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément à la

réglementation locale. Disposer des déchets dans une installation

approuvée pour le traitement des déchets.

Considérations relatives à

l'élimination

: Éliminer comme produit non utilisé. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Ne pas réutiliser des récipients vides. Éliminer conformément aux règlements municipaux, fédéraux,

provinciaux ou nationaux

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

L'affréteur/consignataire/expéditeur est responsable de s'assurer que l'empaquetage, l'étiquetage, et les marques d'expédition sont en conformité avec le mode de transport choisi.

Transport terrestre (DOT)

No. UN : 1223

Description des : KÉROSÈNE

marchandises

Classe : 3
Groupe d'emballage : III
Dangereux pour : non

l'environnement

Transport maritime (IMDG/IMO)

No. UN : 1223

Nom d'expédition : KÉROSÉNE

Classe : 3
Groupe d'emballage : III
Polluant marin : non

SECTION 15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

EPCRA - Emergency Planning and Community Right-to-Know

CERCLA Quantité à déclarer

Composants	No. CAS	Component RQ (lbs)	Calculated product RQ
			(lbs)
benzène	71-43-2	10	11111

929568 8 / 10

UP40101

Substances extrêmement dangereuses sous SARA 304 Quantité à déclarer

Ce produit ne contient aucun composant ayant une quantité à déclarer sous 304 EHS RQ.

SARA 311/312 Dangers : Inflammable (gaz, aérosols, liquides ou solides)

Cancérogénicité Risque d'aspiration

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique ou

répétée)

SARA 302 : Ce matériau ne contient aucun composant ayant une section 302 EHS

TPQ.

SARA 313 : Les ingrédients suivants sont assujettis aux taux devant être déclarés

tels qu'établis sous SARA Title III, Section 313:

éthylbenzène 100-41-4 0.1 - 1 % naphtalène 91-20-3 0.1 - 1 %

Prop. 65 de la Californie

ATTENTION: Ce produit peut vous exposer à des produits chimiques tels que éthylbenzène, naphtalène, qui est reconnu par l'État de Californie comme étant cancérigène. Pour plus d'informations, allez au site we suivant www.P65Warnings.ca.gov.

California Cleaning Product Right to Know Act of 2017 (SB 258)

Cette réglementation ne s'applique pas à ce produit.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

Inventaire des États-Unis TSCA :

En conformité avec les inventaires

Liste canadienne intérieure des substances (LIS) :

Ce produit contient un ou plusieurs ingrédients qui ne sont pas répertoriés dans la liste extérieure (LES) ou intérieure (LIS) des substances canadienne.

Australie Inventaire des substances chimiques (AICS) :

non établi(e)

Nouvelle-Zélande. Inventaire des substances chimiques :

non établi(e)

Japon. ENCS - substances chimiques existantes et nouvelles inventaire :

non établi(e)

Corée. Coréenne des produits chimiques inventaire existant (KECI) :

non établi(e)

Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS) :

non établi(e)

Chine. Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC) :

non établi(e)

Inventaire de Taiwan pour substance chimique :

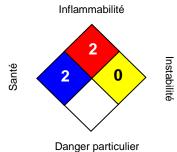
non établi(e)

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

929568 9 / 10

UP40101

NFPA:



HMIS III:

SANTÉ	2*
INFLAMMABILITÉ	2
DANGER PHYSIQUE	0

0 = insignifiante, 1 = Léger, 2 = Modéré, 3 = Elevé 4 = Extrême, * = Chronique

Date d'émission : 03/13/2024

Version : 1.0

Préparé par : Regulatory Affairs

INFORMATIONS RÉVISÉES : Les modifications importantes apportées aux informations réglementaires et aux informations de santé sont signalées dans cette révision par un trait dans la marge gauche de la fiche toxicologique.

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

929568 10 / 10